

Rapport de reboisement

Fondation LOJIQ

Type de projet

Compensation-carbone

Date

2021



arbre-évolution

À l'attention de la Fondation LOJIQ,

Il nous fait grand plaisir de vous soumettre ce rapport de reboisement personnalisé résumant les retombées de vos contributions financières de l'année 2021 au **Programme de Reboisement Social™** ainsi qu'à notre nouveau Programme Carbone Riverain™. Ces contributions ont permis respectivement de planter 220 arbres sur l'île Sainte-Thérèse ainsi que d'aménager 1043,06 m² de bande riveraine en milieu agricole dans le Centre-du-Québec, et ce, dans le but de séquestrer un total de 208,28 tonnes de carbone d'ici les 50 prochaines années. Voici la localisation de ces deux projets :

- **Île Sainte-Thérèse (Montréal) : 220 arbres plantés (Reboisement Social)**
- **Ferme du Ruisseau Fleuri (Centre-du-Québec) : 1043,06 m² aménagés (Carbone Riverain)**

Ayant l'expérience d'une année de pandémie derrière nous et des protocoles sanitaires solides, les craintes ont laissé place à un grand engouement pour l'implication citoyenne dans les différents projets de reboisement social. Ce fut une année exceptionnelle tant au niveau de la quantité de candidatures que de la superficie d'espaces verts embellis et reboisés grâce à nos deux programmes de compensation carbone.

Ce rapport présente une mise en contexte des deux projets de reboisement réalisés grâce à vous en 2021 et raconte l'histoire de la plantation telle que décrite par les socioarboriculteurs qui les ont réalisés. Bref, vous trouverez ici tout ce qu'il y a à savoir par rapport aux plus récentes initiatives de verdissement ayant vu le jour grâce au partenariat entre Arbre-Évolution et la Fondation LOJIQ.

Bonne lecture,



Île Sainte-Thérèse - Projet SNAP Québec

Le projet intitulé « *Un nouveau poumon pour l'est de Montréal* » vise la renaturalisation par la plantation d'arbres sur l'île Sainte-Thérèse, un territoire public insulaire qui s'étend sur 5,4 km² sur le fleuve Saint-Laurent entre les villes de Varennes et Pointe-aux-Trembles. Par ce projet, la Société pour la Nature et les Parcs (SNAP Québec) cherche à restaurer les écosystèmes de l'île Sainte-Thérèse fortement perturbées par les activités anthropiques présentes et passées, et ce, de manière à encourager la conservation de la biodiversité locale à long terme en créant une mosaïque d'habitats de qualité pour la faune et la flore. Pour lancer le projet, la SNAP Québec a fait appel au *Programme de Reboisement Social*[™] et à l'expertise d'Arbre-Évolution (AÉ) pour la fourniture des arbres, la mobilisation et l'encadrement des citoyens bénévoles lors de la plantation. Dès notre première rencontre avec la SNAP, nous avons constaté que nous partageons une vision commune, c'est-à-dire d'impliquer la communauté et de générer des aménagements qui suscitent davantage de mobilisation environnementale.

Pour la plantation de l'automne 2021, un projet pilote de 5000 arbres, une parcelle majoritairement en friche d'environ 10 hectares a été sélectionnée et, par la suite, caractérisée grâce à deux visites du site. C'est par l'effort combiné d'AÉ et l'ingénieur forestier André Goulet qu'une liste de 22 essences distinctes d'arbres et arbrisseaux a été dressée pour constituer l'aménagement. Les observations sur le terrain ont également permis de discerner 3 problématiques majeures associées au site de plantation : (1) la compaction du sol ; (2) la présence de plantes exotiques envahissantes, principalement du roseau commun (*Phragmites australis*) ; et (3) la pression par les rongeurs et les cervidés. C'est en considérant tous ces enjeux qu'une prescription forestière a été émise par André Goulet et ensuite approuvée par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Ces recommandations ont permis de consolider un plan de reboisement qui prévoyait de : (1) décompacter mécaniquement le sol des zones à planter tout en conservant certains massifs en friche ; (2) tester l'efficacité de plusieurs types de paillis ; (3) freiner le développement du roseau commun en positionnant stratégiquement des toiles d'occultation et en réalisant des plantations de mise en ombre ; et (4) limiter les dégâts par la faune en posant des



protecteurs anti-cervidés ainsi que des spirales anti-rongeurs. Dans le but de conserver une densité de plantation qui coïncide avec les exigences du MFFP, il était prévu que les 10 ha ne soient pas couverts en entier cet automne.

Ce projet d'envergure impliquait un défi logistique sans précédent pour AÉ, et ce, en raison de la difficulté d'accès à ce site insulaire et de la complexité de l'aménagement, mais aussi dû à l'ampleur de la mobilisation citoyenne et corporative. En effet, entre le 7 et le 14 octobre dernier, c'est près de 300 planteurs bénévoles qui ont foulé le sol de l'île Sainte-Thérèse pour réussir à mettre les 5000 arbres en terre. Tous les participants ont pu profiter d'une température clémente pour aider à compléter la plupart des tâches prévues dans l'étape de mise en œuvre du projet. Au terme de 9 jours passés sur l'île, l'équipe de plantation a quitté le site en ne laissant derrière elle que des traces de pas et une forêt en devenir. Une brigade réduite a dû retourner sur place quelques semaines plus tard pour terminer la pose des spirales anti-rongeurs et installer de la signalisation afin de bloquer les accès du site aux véhicules motorisés. Tel que prévu, il est resté quelques zones non reboisées dans le secteur est de la parcelle, mais tout indique que ce n'est que partie remise. Nous tenons à remercier toutes les personnes et organisations impliquées de près ou de loin dans ce projet sans qui cette activité de plantation n'aurait pas pu être un succès aussi retentissant.



OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

Compenser une partie de l'empreinte carbone de l'organisme

TOTAL D'ARBRES PLANTÉS EN VOTRE NOM

220

ESSENCES D'ARBRES SÉLECTIONNÉES

Érable argenté (*Acer saccharinum*), Érable rouge (*Acer rubrum*), Peuplier hybride (*Populus deltoides x nigra*), Peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*), Orme d'Amérique (*Ulmus americana*), Noyer noir (*Juglans nigra*), Noyer cendré (*Juglans cinerea*), Caryer cordiforme (*Carya cordiformis*), Bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*), Bouleau gris (*Betula populifolia*), Chêne à gros fruits (*Quercus macrocarpa*), Chêne bicolore (*Quercus bicolor*), Sorbier des montagnes (*Sorbus decora*), Amélanchier laevis (*Amelanchier laevis*), Cerisier de Virginie (*Prunus virginiana*), Cerisier de Pennsylvanie (*Prunus pennsylvanica*), Micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*), Épinette blanche (*Picea glauca*), Pin gris (*Pinus banksiana*), Pin blanc (*Pinus strobus*), Pin rouge (*Pinus resinosa*) et Mélèze laricin (*Larix laricina*).

TOTAL DE CO₂ CAPTÉ APRÈS 50 ANS

45,76 T

BUT DE LA PLANTATION

Déclencher le processus de régénération forestière à l'intérieur d'une zone en friche d'environ 10 hectares

PARCELLE DE PLANTATION ET COORDONNÉES GPS

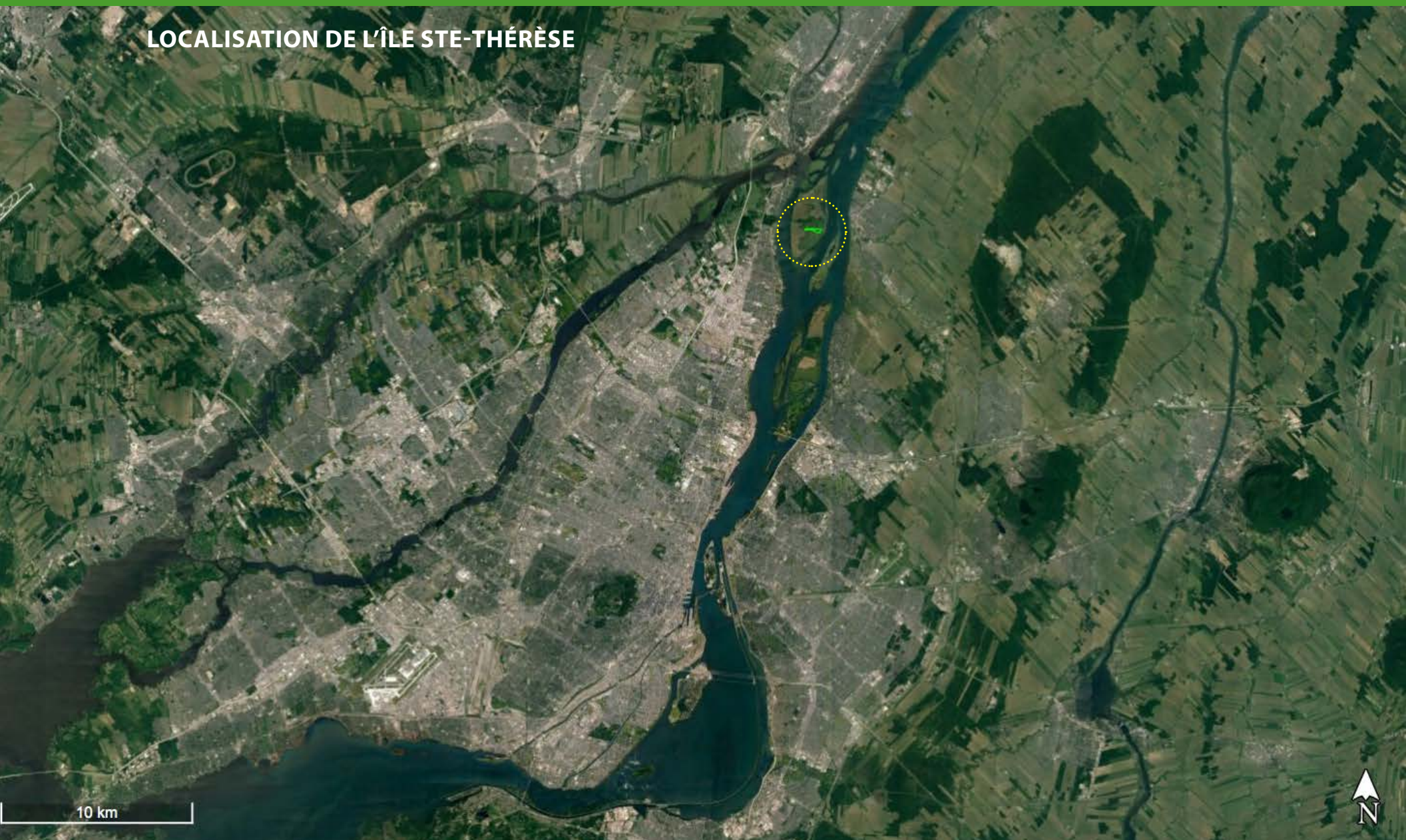
#1- Parcelle Île Ste-Thérèse 2021 • 45.676756, -73.466417

VOTRE PROJET EN IMAGES

Cliquez ici pour plus d'image: <https://mouvement.arbre-evolution.org/projet/149/%C3%8Ele%20Sainte-Th%C3%A9r%C3%A8se%202021>



LOCALISATION DE L'ÎLE STE-THÉRÈSE



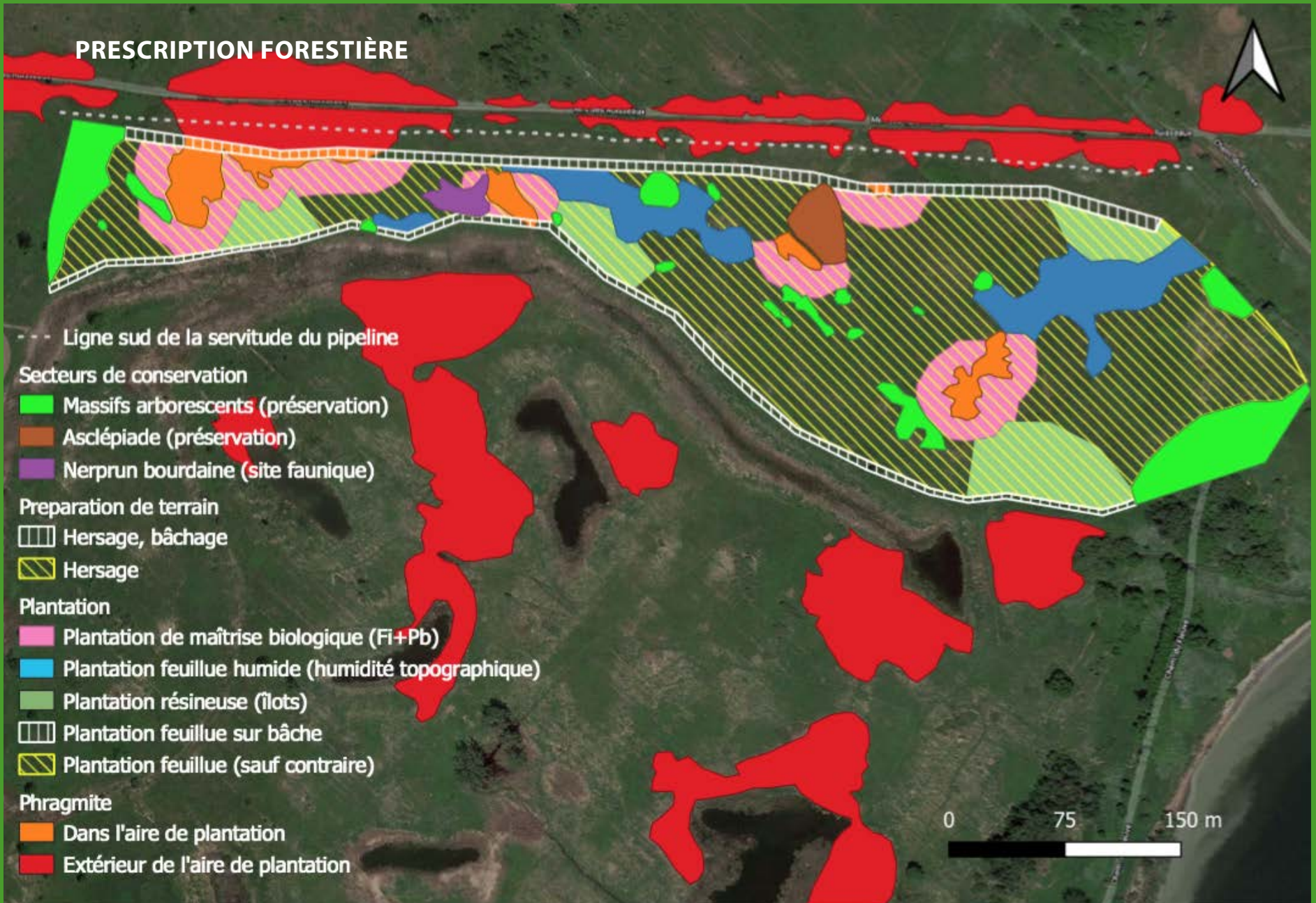
LOCALISATION DE LA PARCELLE DE REBOISEMENT



700 m



PRESCRIPTION FORESTIÈRE



COUVERTURE MÉDIATIQUE



Le 22 octobre 2021

Pas moins de 5 000 arbres ont été plantés sur l'île Sainte-Thérèse à Varennes

Un très beau « remake » du film « L'homme qui plantait des arbres » de Frédéric Bach s'est déroulé il y a quelques jours alors que près de 300 bénévoles, petits et grands, ont œuvré pendant cinq jours afin de reboiser l'île Sainte-Thérèse qui est appelée à devenir d'ici quelques années un parc à vocation écotouristique.

Ce projet est l'initiative de la Société pour la nature et les parcs (SNAP) du Québec et il s'inscrit dans le cadre de la création d'un parc nature récréotouristique sur l'île afin de protéger ce territoire et de donner accès à la population à ce joyau naturel en milieu urbain. Il faut dire que l'endroit d'une superficie de 540 hectares abrite de nombreuses espèces fauniques et floristiques à statut précaire ainsi qu'une variété de milieux naturels, des sites de nidification précieux pour la sauvagine et d'autres espèces d'oiseaux aquatiques.

Toutefois, lors de l'exploration de l'île par les responsables de la SNAP, ils se sont vite rendus compte qu'il y avait peu d'arbres dans le secteur et qu'une opération reboisement lui donnerait le coup de main qui aurait pris bien des années à dame Nature. Pour y arriver, ils ont fait appel à la coopérative Arbre-Évolution qui a également aidé au recrutement des « petites mains vertes ». Fort comme le chêne



SUITE - Pas moins de 5 000 arbres ont été plantés sur l'île Sainte-Thérèse à Varennes

C'est ainsi que 300 bénévoles, des étudiants, des employés d'entreprises et de simples citoyens se sont épaulés pendant cinq jours afin de faire reverdir cet îlot. Un chêne a également été planté à cette occasion en hommage à l'ancien conseiller municipal qui nous a quitté en avril dernier, Jacques Durocher, qui fut toute sa vie un fervent défenseur de la protection de la nature sur ce territoire.

Soulignons d'ailleurs à ce sujet que l'île est fragilisée par plusieurs menaces, notamment la dégradation des habitats et l'érosion des berges qui lui ont déjà fait perdre plus d'une centaine de mètres au fil des décennies.

Récemment, l'annonce d'un financement pour l'élaboration d'un plan directeur en vue de la création du parc écotouristique de l'île Sainte-Thérèse aidera sûrement d'ici quelques années à faire découvrir cet espace vert inconnu pour bien des gens de la région. Ce plan permettra de définir les principes et les orientations en matière d'aménagement et d'usages prévus pour ce secteur insulaire situé dans l'archipel des îles de Varennes, qui abrite principalement des terres agricoles et des milieux naturels. La réalisation du plan directeur sera coordonnée par la Ville de Varennes et inclura des plans de concepts ainsi qu'une évaluation des coûts sur un horizon de 10 ans. Espérons donc que la vision environnementale de Jacques Durocher sera à l'image de son tout jeune arbre planté en sa mémoire, c'est-à-dire qu'elle prendra racine afin de grandir et devenir fort comme le chêne!



COUVERTURE MÉDIATIQUE



Le 22 octobre 2021

Une activité de plantation d'arbres sur l'île sainte-thérèse

La Société pour la nature et les parcs (SNAP) du Québec est sur l'île Sainte-Thérèse depuis une semaine pour planter un objectif de 5 000 arbres..

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la création d'un parc nature à vocation récréotouristique sur l'île afin de protéger ce territoire et de donner accès à ce joyau naturel en milieu urbain à la population. *« La vocation première de créer une aire protégée est la préservation de la biodiversité, mais elles permettent aussi une accessibilité aux citoyens pour encourager leur connexion avec la nature »*, soutient Benoit Tendeng, biologiste, chargé de projet à la conservation à la SNAP et coordinateur du projet de plantation.

Travaillant en ce sens depuis deux ans, la SNAP est vectrice de ce projet qui est appuyé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et les municipalités limitrophes, dont Varennes et Pointe-aux-Trembles. C'est un projet important pour la SNAP, notamment parce qu'il existe très peu de territoires protégés au sud du Québec. *« Autour de Montréal, il y a très peu de territoire pour en faire des aires protégées, c'est pourquoi nous devons nous précipiter pour préserver le territoire de l'île Sainte-Thérèse et la mettre à l'abri du développement urbain »*, ajoute Benoit Tendeng.



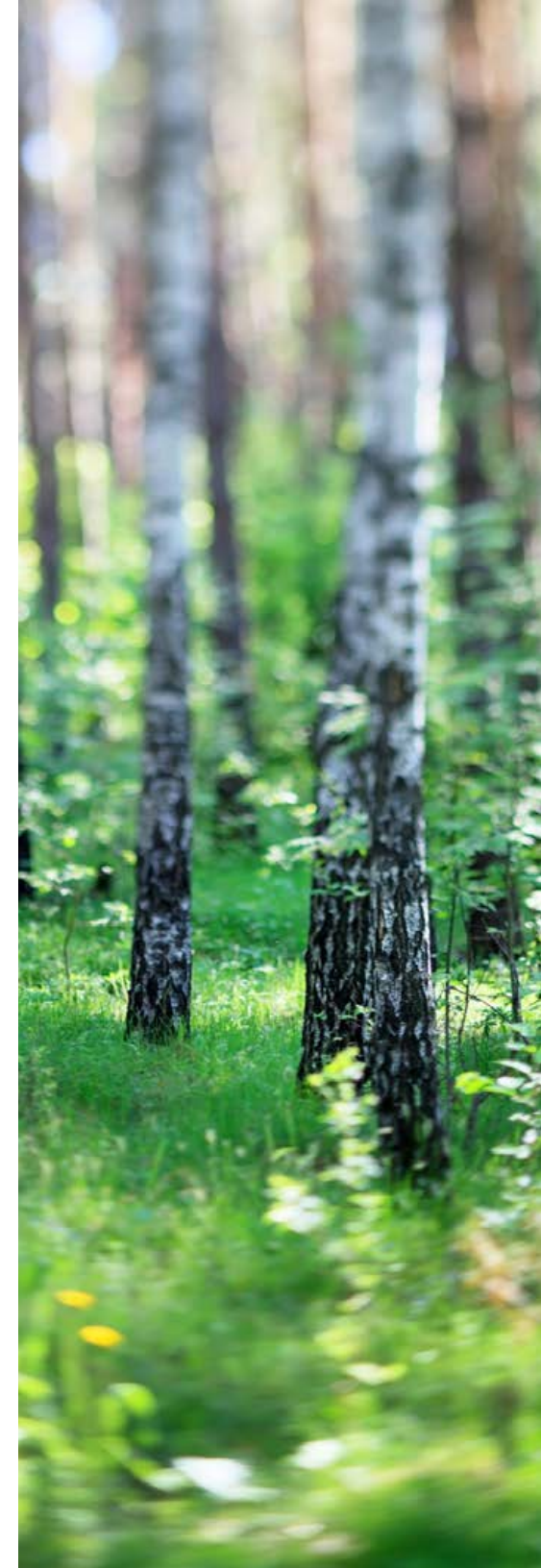
SUITE - Une activité de plantation d'arbres sur l'île sainte-thérèse

En explorant l'île Sainte-Thérèse, la SNAP a constaté qu'il y avait très peu d'arbres, et qu'un coup de pouce était nécessaire pour la régénération naturelle, d'où l'organisation d'une activité de plantation d'arbres. Pour ce faire, la SNAP a fait appel à la coopérative Arbre Évolution qui est active sur le terrain pour élaborer la conception de la plantation, approvisionner en plantes et planter des arbres. Arbre Évolution a également aidé au recrutement de la majorité des bénévoles, et soutient financièrement le projet de plantation à hauteur de 30 % des frais d'opération par l'entremise du programme de Reboisement social.

Sur place mercredi 13 octobre, des élèves d'une école secondaire de Rosemont à Montréal faisaient partie de l'équipe de bénévoles pour planter des arbres. David Rousseau, enseignant en sciences et conseiller en éducation relative à l'environnement, explique l'importance de la participation des étudiants à une telle activité : « Je vois trois grandes compétences écocitoyennes dans ce projet. D'abord le savoir-être, car les jeunes reconnectent avec leur milieu et leur système. Ensuite le savoir-faire, car ils apprennent tout de même à planter des arbres. Et puis, le savoir agir, car en plus de planter un arbre, il y a un lien communautaire et de société avec une contribution à la création d'un parc. »

Les élèves semblent déjà conscients des bienfaits et des bénéfices de leur action. *« Nous avons appris tout le processus de plantation d'arbres, et nous avons que dans quelques années nos arbres plantés deviendront une grande forêt et les gens pourront en profiter, explique l'un d'entre eux. Nous sommes la génération future et notre action aujourd'hui va servir aux générations suivantes pour avoir une meilleure vie, ajoute une camarade. »*

En effet, dans plusieurs années, les 5 000 arbres plantés par ces quelque 300 bénévoles évolueront en une dense forêt qui accueillera nombre d'espèces animales et végétales, et que les citoyens pourront contempler avec la réalisation du parc écotouristique.



COUVERTURE MÉDIATIQUE

Métro

Le 15 octobre 2021

5000 arbres plantés sur l'île Sainte-Thérèse

Près de 230 bénévoles ont participé à une vaste opération de reboisement sur l'île Sainte-Thérèse, un premier pas pour transformer l'île en parc écotouristique.

En à peine 5 minutes en bateau depuis Pointe-aux-Trembles, nous voilà sur l'île Sainte-Thérèse, un lieu qui surprend les visiteurs. Sans services municipaux ni système électrique, ce terrain appartenant en grande partie au gouvernement du Québec est peuplé de quelques chalets, mais surtout de grands espaces agricoles et de milieux naturels. En près de 5 jours, il s'y est tenu un projet de reboisement porté par la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et ses partenaires. Il contribuera à terme à faire de l'île un parc écotouristique, un projet officialisé il y a quelques semaines par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Aider la planète

Le projet de reboisement a mobilisé près de 230 bénévoles de tous âges qui ont planté 5000 arbres sur 10 hectares inoccupés. Le 13 octobre dernier marquait la fin du projet. « ***On est vraiment contents de l'implication des bénévoles*** », soutient le biologiste et chargé de projets en conservation de SNAP Québec, Benoît Tendeng.

Parmi les bénévoles en action se trouvent des élèves du Collège Jean-Eudes, enthousiastes de contribuer à la mise sur pied d'un parc nature. «On sent qu'on va faire quelque chose pour notre planète. Je vais souvent à des manifestations pour le climat. Venir ici, c'est comme transformer ça en action», soutient Léa-Rose Cayen, qui est en 5e secondaire.



SUITE - 5000 arbres plantés sur l'île Sainte-Thérèse

Elena Forand, également finissante, se préoccupe de l'environnement *«pour le futur, pour mes enfants, pour les générations à venir. On ne sait pas comment ça va dégénérer plus tard. Donc, poser des actions, être là, ça me tient à cœur»*. Plus loin sur l'île, des employés de l'entreprise Prana s'affairent joyeusement avec des pelles. Émilie Jobin Poirier, gestionnaire sociale et environnementale chez Prana, explique que l'activité est aussi une occasion pour l'entreprise de compenser ses émissions de gaz à effets de serre.

Un travail de longue haleine

Ce projet de reboisement n'a pas été laissé au hasard. M. Tendeng indique qu'une étude archéologique a notamment été faite en amont sur les 10 hectares pour s'assurer qu'il n'y ait pas de vestiges anthropologiques. Un ingénieur forestier a également contribué à la caractérisation du sol. Il a notamment établi une prescription sylvicole afin de déterminer quel type d'essence est le plus approprié selon les milieux. La SNAP poursuivra l'opération de plantation dans les prochaines années, cette fois selon les orientations du futur plan directeur qui sera développé pour le parc touristique, explique M. Tendeng.

Des résidents heureux

Le projet de reboisement réjouit également les résidents de l'île, soutient la présidente et porte-parole de l'Association de la communauté de l'île Sainte-Thérèse, Fannie Martin lors d'un entretien téléphonique. *«On a vraiment été émus de voir autant de bénévoles prendre soin de l'île.... (...) on veut vraiment collaborer, coopérer et cohabiter avec un projet de mise en valeur. On accueille cette idée à bras ouvert»*, soutient-elle.

Alors que certains résidents sont en litige avec le gouvernement du Québec concernant leur droit d'occuper l'île, elle ajoute espérer que le développement du parc se fasse en permettant une cohabitation harmonieuse avec les résidents – un dossier dont les développements seront à suivre. Le projet de reboisement est porté par la SNAP, Arbre évolution, et est réalisé en partenariat avec la Ville de Varennes, l'arrondissement RDP-PAT, la Ville de Repentigny et la CMM.



Ferme du Ruisseau Fleury (Val-Alain)

Un pan de l'histoire de la lutte aux changements climatiques et de la protection de nos cours d'eau s'est déroulé à Val-Alain du 28 au 30 mai 2021. C'est en effet à cet endroit et à ces dates que le premier projet Carbone Riverain a eu lieu. Un total de 1418 mètres de bandes riveraines larges de 8 mètres ont été aménagés sur 6 parcelles différentes pour une superficie totale de 7090 m². Plusieurs membres ont participé à cet événement historique incluant Simon Côté et Nathan de Baets, deux de nos émissaires les plus haut placés.

Nous avons accueilli la présence de Mario Cyr, une personnalité publique et explorateur des fonds marins. Mario s'est prêté aux jeux des caméras pour le tournage d'une vidéo promotionnelle du Programme Carbone Riverain qui sortira sous peu, création de la Coopérative.

La plantation s'est déroulée sans péril particulier, surtout que la météo était au rendez-vous: plantation des peupliers hybrides le jour 1, plantation des feuillus, conifères et arbustes le jour 2 et on a semé à la volée un mélange d'herbacées sélectionnées, entre autres, pour favoriser les pollinisateurs le jour 3.



OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

COMPENSER UNE PARTIE DE L'EMPREINTE CARBONE DE L'ENTREPRISE

SUPERFICIE DE BANDE RIVERAINE AMÉNAGÉE EN VOTRE NOM

1043,06 m²

ESSENCES D'ARBRES ET ARBUSTES SÉLECTIONNÉES

Peuplier hybride (*Populus* sp.), Érable rouge (*Acer rubrum*), Chêne rouge (*Quercus rubra*), Épinette blanche (*Picea glauca*), Mélèze laricin (*Larix laricina*), Sureau blanc (*Sambucus canadensis*), Viorne trilobée (*Viburnum trilobum*), Aronie noire (*Aronia Melanocarpa*).

TOTAL DE CO₂ CAPTÉ APRÈS 50 ANS

1012,23 T (Aménagement complet)

162,52 T (Aménagement incluant uniquement la contribution de la Fondation LOJIQ)

BUT DE LA PLANTATION

Aménagement d'une bande riveraine élargie.

GÉOLOCALISATION DES PARCELLES DE PLANTATION

Bande riveraine #1: 46.397425941482716, -71.77567877172461

Bande riveraine #2: 46.39702320667511, -71.77500703089862

Bande riveraine #3: 46.39691028016224, -71.77498050943241

Bande riveraine #4: Sud: 46.39304824317368, -71.7663364965605

Bande riveraine #4: Nord: 46.40208058524619, -71.78872831224128

Bande riveraine #5: 46.38849091151138, -71.75980602256533

Bande riveraine #6: 46.388705436977666, -71.76005689649044

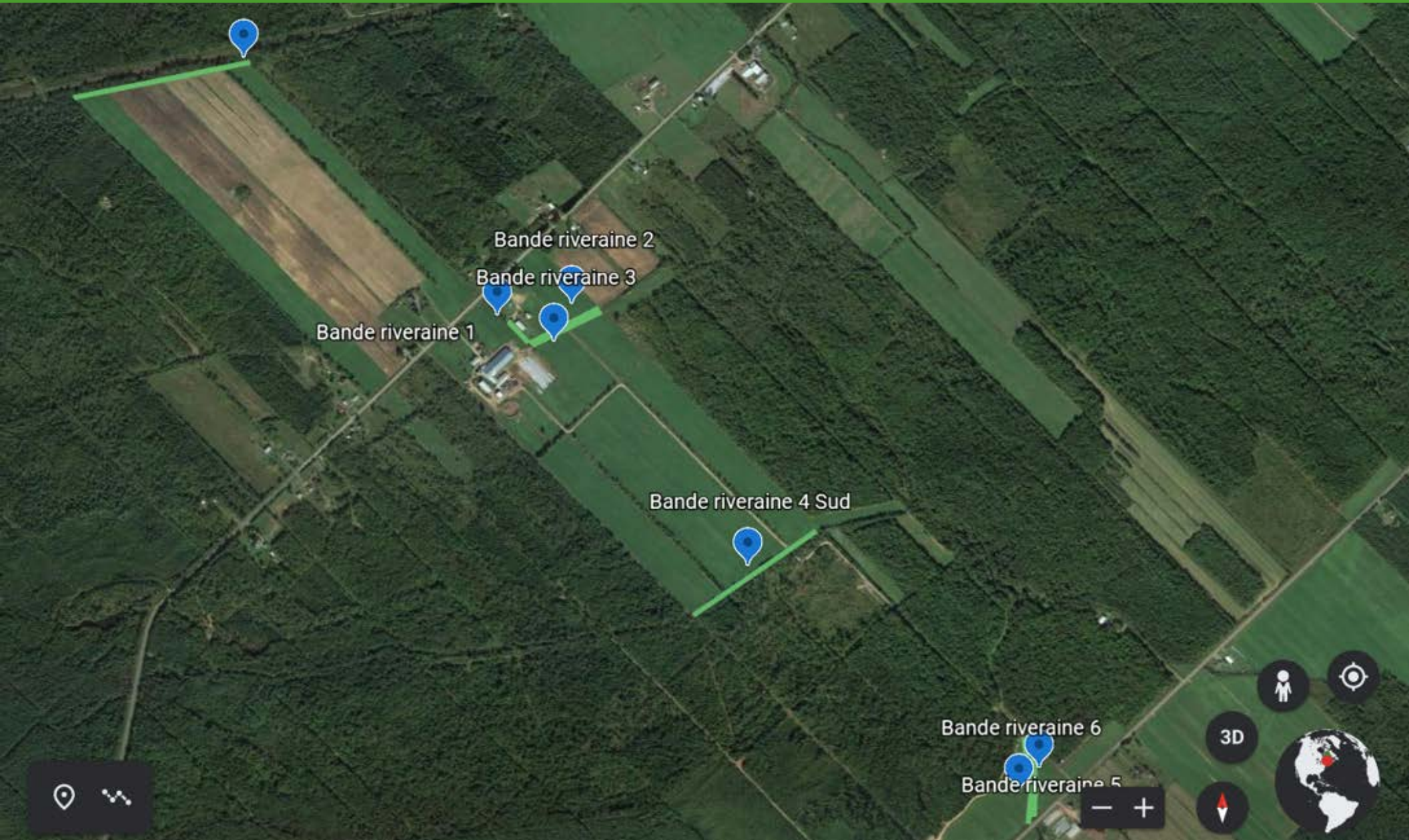
VOTRE PROJET EN IMAGES

Cliquez ici pour plus d'image:

<https://carboneriverain.org/projets/ruisseaufleury/>



PLAN GÉNÉRAL



COUVERTURE MÉDIATIQUE

Le Peuple
Lotbinière Média

Le 8 décembre 2021

Améliorer la qualité de l'eau par une bande riveraine

ENVIRONNEMENT. Un projet pilote est en cours à la ferme du Ruisseau Fleury de Val-Alain. Une bande riveraine d'un peu moins d'un hectare a été aménagée au printemps dernier pour le programme Carbone riverain de façon qu'elle puisse filtrer les eaux de ruissellement et séquestrer le gaz carbonique (CO₂).

Lorsqu'ils ont accepté d'accueillir le premier aménagement du programme développé par Arbre-Évolution, les propriétaires, Matthieu et Geneviève Giroux, avaient déjà commencé une démarche de reboisement des berges de leur exploitation. *«Au départ, on voulait simplement planter un peu plus d'arbres et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries de l'Alimentation nous avait référé à Arbre-Évolution. Quand ils nous ont parlé de Carbone riverain, on a trouvé ça vraiment intéressant. Nous aussi on cherchait à en faire plus pour le cours d'eau qui traverse notre propriété»*, a expliqué Matthieu Giroux. L'objectif principal de Carbone riverain est de protéger les cours d'eau aux abords des exploitations agricoles. Ces derniers sont exposés, par le ruissellement et les précipitations, aux pesticides ainsi qu'à l'azote, au nitrate et au phosphore contenus dans les engrais. Lorsqu'ils sont en trop grande concentration dans l'eau, ces produits peuvent favoriser la prolifération d'organismes vivants indésirables comme les algues bleues. *«Dans la nature, chacun vit dans son espace. Quand une espèce débarque dans le milieu des autres, ça réduit l'espace disponible. Ça fait mourir ou chasser les poissons et les animaux qu'on pouvait y retrouver»*, a expliqué le photographe et caméraman sous-marin, Mario Cyr qui a donné son appui au projet.

Au fil de sa carrière, Mario Cyr a pu constater l'évolution de la faune et de la flore marine ainsi que voir les impacts de cette pollution. C'est pour cette raison qu'il s'est intéressé au projet et a participé à la plantation de la bande riveraine à Val-Alain.



SUITE - Améliorer la qualité de l'eau par une bande riveraine

«Reboiser donne la chance de capter tout ce qui ruisselle dans le Saint-Laurent jusqu'à l'océan. C'est ce qui m'intéresse. Ça améliore la qualité de l'eau et c'est un énorme plus. Ce que j'ai le plus souvent remarqué ce sont les poissons et les animaux qui ont changé de place et la venue de nouvelles algues qu'on ne voyait pas avant et qui prolifèrent. Quand on parle de produits agricoles, ça aide à faire pousser les carottes, mais ça fait aussi croître les algues», a-t-il analysé. Je vais souvent à des manifestations pour le climat. Venir ici, c'est comme transformer ça en action», soutient Léa-Rose Cayen, qui est en 5e secondaire.

Mur naturel

Ainsi, les arbres plantés dans le cadre de Carbone riverain permettraient de créer une barrière entre le champ et l'eau. Les zones consacrées aux grandes cultures comme celles du blé, du maïs ou du soya seront principalement ciblées. «Ce sont ces cultures qui sont plus néfastes pour les milieux hydriques. La priorité ira vers ces espaces. Par exemple, si la bande n'est que de trois mètres avec à peine quelques arbustes, l'atrazine (un herbicide) rentrera facilement dans les cours d'eau. S'il y a huit mètres entre la culture et l'eau [avec une bande bien aménagée], ce sera différent», a illustré le coordonnateur d'Arbre évolution, Simon Côté.

Selon des travaux menés par le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO), un aménagement composé de plusieurs essences d'arbres, d'arbustes et de plantes mellifères (qui produisent du pollen et du nectar) pourrait séquestrer plus de 1 500 tonnes de CO₂ par hectare aménagé. Ces aménagements riverains constituent des compensations d'émissions de gaz à effet de serre. «Une entreprise qui émet à elle seule 1 500 tonnes de CO₂ par année, c'est une très grande entreprise», a souligné M. Côté. Le projet de Val-Alain compense celle de cinq organisations.

Par ailleurs, les agriculteurs ne sont pas laissés à eux-mêmes, ils recevront un dédommagement de 22 000 \$ à l'hectare pour avoir cédé une partie de leur terre. De plus, ils n'auront pas à s'occuper de l'entretien du site puisque des sommes ont été déposées spécialement dans un compte en fiducie pour veiller à l'entretien pendant 40 ans. En 2022, Arbre évolution, l'organisme qui chapeaute Carbone riverain, espère être en mesure de convertir quatre hectares de terres agricoles en bandes riveraines.



COUVERTURE MÉDIATIQUE



Le 17 janvier 2022

Agriculture : séquestrer du CO₂ en protégeant les cours d'eau

La coopérative Arbre-Évolution offre un service clés en main aux agriculteurs qui désirent utiliser leurs bandes riveraines pour séquestrer du carbone... et en tirer profit.

Les petits cours d'eau qui traversent les champs de la Ferme du ruisseau Fleury changeront de visage, dans les prochaines années : des arbres et arbustes plantés de part et d'autre se dresseront bientôt, faisant office de barrière protectrice.

« On voulait créer une zone tampon entre les champs et les ruisseaux, une bande de biodiversité », explique Matthieu Giroux, qui a repris avec sa sœur Geneviève les rênes de l'entreprise familiale située à Val-Alain, dans Chaudière-Appalaches. Les deux producteurs laitiers à la fibre écologique – ils pratiquent depuis longtemps le semis direct, ne labourant pratiquement plus leurs champs – feront d'une pierre, deux coups, puisque le carbone qui sera ainsi séquestré sera vendu sous forme de crédits à des entreprises qui désirent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre (GES).

Leur démarche ne leur a d'ailleurs rien coûté ; c'est la coopérative Arbre-Évolution qui s'est chargée des travaux d'aménagement dans le cadre de son programme Carbone riverain. « Nous, c'est tout inclus », illustre le coordonnateur général de l'organisme, Simon Côté, qui explique avoir conçu son programme en réaction aux problèmes de pérennité et à la « lourdeur administrative » de ceux actuellement offerts en milieu agricole. Carbone riverain s'occupe aussi de l'entretien durant les 8 ans qui suivent la plantation et assure un suivi de chaque aménagement durant 40 ans ; c'est la vente des crédits compensatoires qui lui permet de financer ses activités, et de verser une redevance aux producteurs.



SUITE - Agriculture : séquestrer du CO₂ en protégeant les cours d'eau

Arbres, fruits et fleurs

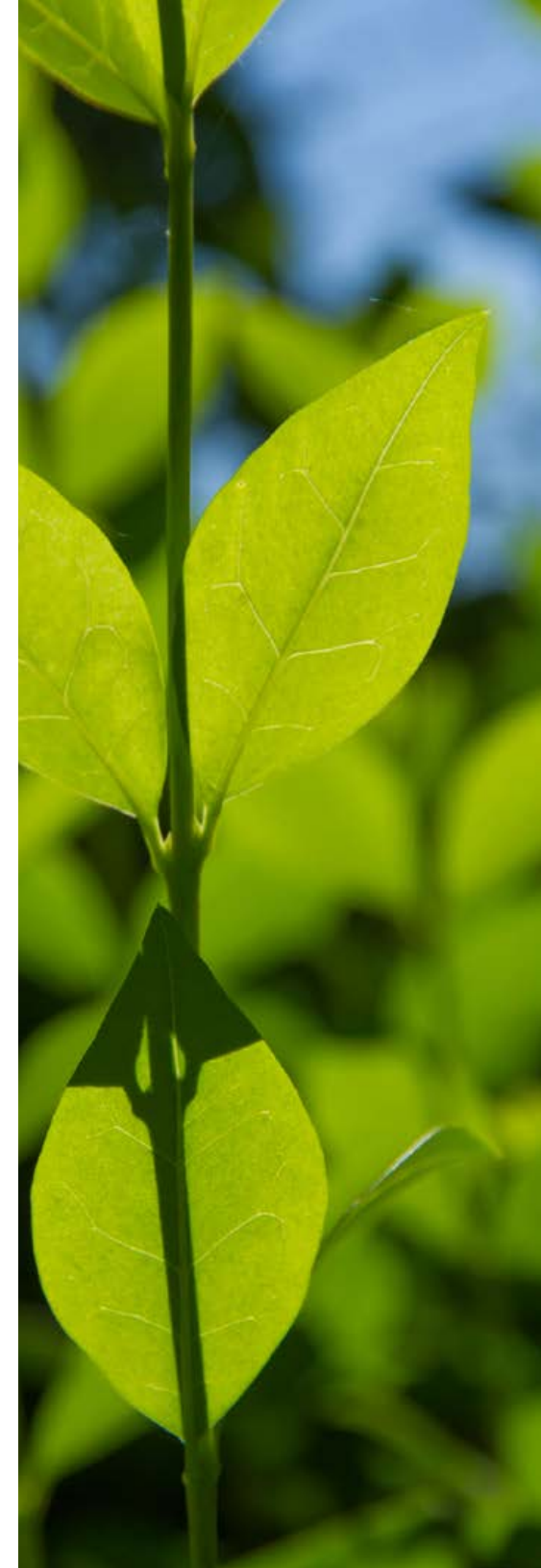
Carbone riverain élargit de cinq mètres les bandes riveraines des cours d'eau en milieu agricole, les faisant passer du minimum légal de trois mètres à huit mètres. Les trois premiers mètres sont laissés à l'état sauvage et deux rangées d'arbres sont plantées dans les cinq autres mètres, avec un rang de peupliers à croissance rapide et un rang qui alterne conifères, feuillus nobles et arbustes fruitiers. Le sol nu est ensuite ensemencé d'un mélange d'herbacées florales et mellifères, pour limiter la croissance des mauvaises herbes et favoriser les pollinisateurs. Au grand plaisir de Geneviève et Matthieu, qui veulent voir de la vie dans leurs champs. « Il y a encore la vieille pensée qu'on laboure jusqu'au fond du ruisseau », mais beaucoup d'agriculteurs et d'éleveurs ont à cœur de protéger leurs cours d'eau, affirme Matthieu. Il rejette d'un revers de main l'idée que ces quelques mètres consacrés à la biodiversité représentent une perte de revenus.

Je n'ai pas calculé, mais c'est minime. – Matthieu Giroux, producteur laitier

Sa sœur Geneviève relève que les quelque 1300 m de bandes riveraines aménagées représentent une superficie inférieure à 1 hectare, alors qu'ils en cultivent environ 200.

Faire face à la crise climatique

L'élargissement des bandes riveraines permet de « consolider » les fonctions écologiques des zones tampons entre champs et rivières, notamment pour améliorer la qualité de leur eau, mais aussi pour réduire les impacts des phénomènes météorologiques extrêmes, appelés à se multiplier avec le dérèglement climatique, souligne Carbone riverain. « C'est un outil pour répondre à l'urgence climatique », s'enthousiasme le metteur en scène Dominic Champagne, connu pour son militantisme environnemental, qui siège maintenant au conseil d'administration de la coopérative Arbre-Évolution. « Il y a du monde sur le terrain, à l'avant-garde », qui passe de la parole aux actes, dit-il, saluant une « démarche qui est admirable ». « Ce qui se passe en Colombie-Britannique, dans les dernières semaines, on ne veut pas que ça arrive ici », lance Matthieu Giroux, évoquant les images de fermes laitières inondées. Pour éviter tout retour en arrière, les producteurs participant au programme Carbone riverain doivent accorder une servitude à perpétuité, à l'image de ce qui est accordé à Hydro-Québec, illustre Matthieu Giroux.



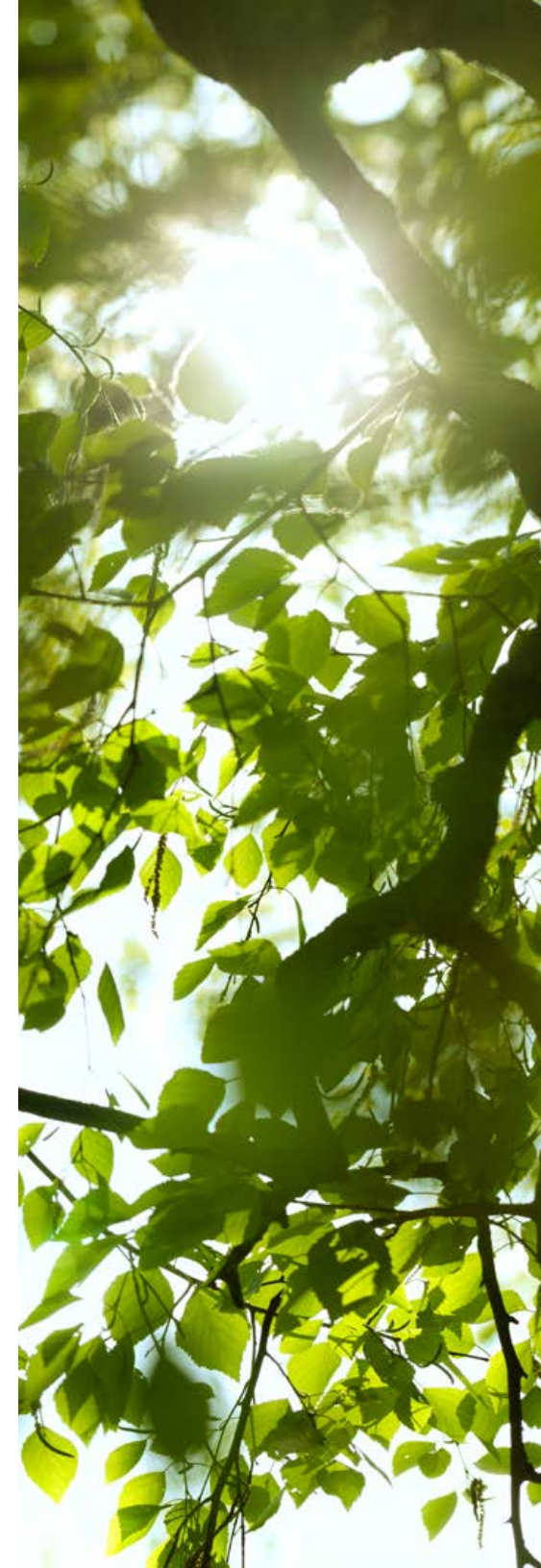
SUITE - Agriculture : séquestrer du CO₂ en protégeant les cours d'eau

Transparence et crédibilité

La compensation volontaire d'émissions de GES comme celle que propose Arbre-Évolution n'est pas réglementée, contrairement aux marchés obligatoires comme la Bourse du carbone Québec-Californie, ce qui ouvre la porte à des programmes de qualité inégale. Carbone riverain joue la transparence pour asseoir sa crédibilité, en confiant la surveillance et la vérification de ses plantations à des organismes de bassins versants (OBV), dont les rapports seront publics.

« On a choisi de se faire vérifier et valider par les organismes de bassins versants locaux, qui n'ont absolument aucun intérêt à nous favoriser ; ce qui prime pour eux, c'est la qualité du cours d'eau, c'est leur mission », explique Simon Côté. Carbone riverain joue aussi de prudence en vendant des crédits compensatoires pour 60 % du carbone que ses plantations séquestreront, se gardant ainsi un « taux de sûreté » de 40 % pour tenir compte de divers facteurs pouvant diminuer la séquestration, comme une mortalité des arbres supérieure aux prévisions. Le calcul du potentiel de séquestration de carbone en milieu agricole québécois repose d'ailleurs sur deux ans de recherches, explique Simon Côté. En outre, les fonds provenant de la vente de crédits compensatoires devant servir à l'entretien et au suivi des plantations sont administrés par une fiducie d'utilité sociale et agroécologique, parce que « [Carbone riverain] reçoit 100 % de l'argent à la première année d'un projet de 40 ans », rappelle Simon Côté.

Même s'ils sont fiables, ces crédits ne doivent toutefois « pas donner l'impression qu'ils peuvent compenser des émissions liées à notre style de vie », prévient le titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, Pierre-Olivier Pineau, évoquant les voitures, les voyages et la surconsommation. Dominic Champagne abonde dans le même sens, estimant qu'il est « indéniable » qu'il faut réduire les émissions de GES en plus de compenser celles qui restent.



En conclusion

Au nom de tous les organismes citoyens concernés et de toute l'équipe d'Arbre-Évolution, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre appui significatif. Sans vous, tous ces beaux projets ne pourraient avoir lieu. Pour ces communautés, votre implication fait une différence.

Au plaisir de faire rouler l'écologie à nouveau avec vous !

